



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un consultant pour Le Développement d'une Stratégie de pratique d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition dans les pays du PPAAO

Ouverture de l'appel : 29/08/2017
Clôture de l'appel : 13/09/2017

AMI N° 15-2017

1. En cohérence avec les PNIASA et LEPRIASA, les acteurs de la mise en œuvre du Programme de Productivité agricole en Afrique de l'Ouest, financièrement facilité par la Banque Mondiale et techniquement coordonné par le CORAF, veulent se doter d'une stratégie de pratique de l'agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition. Aussi, a-t-il été envisagé dans la formulation du financement additionnel au PPAAO 1C de mieux traiter de la prise en compte des questions de nutrition dans la conduite des activités. La présente consultation a pour objet le recrutement d'un consultant individuel pour le développement d'une stratégie qui va guider les pays.
2. Le principal résultat attendu de ce travail est un document de référence dont se serviront les pays du PPAAO pour traiter efficacement de la prise en compte de la nutrition dans la pratique de l'agriculture et des systèmes alimentaires.
3. Les tâches à réaliser ainsi que d'autres informations relatives à la conduite de la mission sont détaillées dans les termes de référence ci-joints.

4. Le Directeur Exécutif du CORAF/WECARD invite les consultants ayant le profil recherché comme indiqué dans les termes de référence à manifester leur intérêt pour cet appel.
5. Les consultants individuels intéressés devront fournir un dossier de manifestation d'intérêt composé de : (i) la méthodologie à adopter pour faire le travail demandé, (ii) les références concernant l'exécution et l'expérience de prestations similaires (iii) et leur CV actualisé.
6. Les Consultants seront sélectionnés sur la base de la procédure de sélection de consultant individuel en accord avec les procédures définies dans les Directives : «Sélection et Emploi de Consultants dans le cadre des prêts de IBRD, des crédits de l'AID et les subventions par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », version janvier 2011 , révisée en juillet 2014 »
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD en envoyant des correspondances à n.lamien@coraf.org en faisant copie à secoraf@coraf.org de 8h à 12h et de 15h à 17h GMT.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par e-mail à l'adresse procurement@coraf.org, le 13/09/2017 à 17h00 GMT au plus tard.

Dr Abdou TENKOUANO
Directeur Exécutif
CORAF/WECARD



Termes de Références

Pour le Développement d'une Stratégie de pratique d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition dans les pays du PPAAO

Justification

D'une manière générale, la situation de la malnutrition au niveau de l'Afrique de l'Ouest reste préoccupante. Selon les données de UNICEF-WHO-The World Bank Group (2015): <http://apps.who.int/gho/data/view.wrapper.nutrition-1-1>, les prévalences régionales du retard de croissance, de l'insuffisance pondérale et de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans en 2014 étaient respectivement de 32,4%, 19,8% et 9%. En termes de tendances, le retard de croissance a connu une baisse légère sur plus de 20 ans, passant de 40,9% en 1990 à 32,4% en 2014. L'insuffisance pondérale a aussi connu un recul pendant cette période, mais dans des proportions encore faibles. Elle n'est passée que de 26,8% à 19,8% sur la même période. Au contraire de la malnutrition par carence, le pourcentage de surpoids est légèrement en hausse, passant de 3% à 3,5% de 1990 à 2014. Les tendances des données régionales sont aussi retrouvées au niveau des pays, dont la plupart présentent des prévalences de malnutrition élevées, notamment le retard de croissance. Ces données montrent que le régime alimentaire des populations reste peu diversifié, avec une prédominance de la consommation des céréales. A l'opposé des pays sahéliens, il faut noter une meilleure diversification, avec une consommation additionnelle des racines et tubercules au niveau des pays côtiers. Quel que soit la zone, la consommation des aliments tels que les produits d'origine animale (notamment la viande, le poisson, le lait et l'œuf) et les fruits et légumes reste encore faible. La faible diversification alimentaire pourrait être imputable en partie à des connaissances insuffisantes sur la nutrition et les bonnes pratiques alimentaires, des facteurs culturels, un problème de disponibilité des aliments et le prix élevé de certains produits (tels que la viande, le poisson et les fruits et légumes).

L'analyse des problèmes du secteur agricole et la recherche de solutions ont été pendant longtemps axées sur la faible productivité des aliments de base en termes d'autosuffisance et de souveraineté alimentaires, au vu des productions insuffisantes en comparaison des

potentialités naturelles de la sous-région. Par ailleurs, la dimension économique de l'agriculture continue d'être l'un des principaux justificatifs pour son développement, au détriment de l'aspect social et surtout de la nutrition. Cela a conduit à une faible diversification de la production alimentaire, avec les céréales qui ont bénéficié de plus d'attention, au détriment des fruits et légumes dont les disponibilités au niveau des pays restent relativement faibles. Tout en poursuivant les objectifs économiques et de souveraineté alimentaire pour les produits de base, il faudrait nécessairement prendre en compte les aspects qualitatifs et de diversification de la production qui pourraient créer des opportunités de marchés, contribuer à améliorer les source de revenus des populations agricoles et la disponibilité d'aliments à forte valeur nutritionnelle tels que les produits horticoles et maraichers, les produits d'origine animale et les produits forestiers alimentaires.

Il est par ailleurs reconnu une faible collaboration entre l'agriculture et les autres secteurs de la nutrition au niveau national et régional. Dans la plupart des pays de la sous-région, le secteur agricole et l'institution en charge de la nutrition (généralement logée au niveau du Ministère de la Santé) entretiennent très peu de relations, notamment dans les processus politiques. Le constat est le même au niveau régional, avec une faible collaboration entre l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé, en charge des questions de nutrition et la Commission de la CEDEAO en charge de l'agriculture, ainsi les autres structures régionales intervenant dans le domaine agricole et de la sécurité alimentaire. L'une des conséquences est que les politiques et programmes agricoles nationaux et régionaux prennent très peu en compte les aspects nutritionnels, qu'il s'agisse de leur formulation, leur mise en œuvre et leur suivi-évaluation. Il est aussi signalé une insuffisance de ressources humaines en nutrition au niveau du secteur agricole national et régional. La majorité des nutritionnistes qui existent au niveau des pays sont généralement mis à la disposition du Ministère de la Santé et peu de nutritionnistes sont affectés au niveau du Ministère de l'agriculture. En outre peu de ministères de l'agriculture dans les pays de la CEDEAO ont établi des structures en leur sein qui traitent des questions de nutrition. La présence de nutritionnistes au niveau de ce secteur contribuerait à améliorer la prise en compte de la nutrition, notamment dans les aspects liés à la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation.

La communauté internationale est aujourd'hui unanime à appeler pour une agriculture et un système alimentaire plus sensibles à la nutrition. Une agriculture sensible à la nutrition aurait pour objectif de produire des résultats qui contribuent « indirectement » à améliorer le statut nutritionnel des populations. Il s'agit d'un « concept qui vise à réduire l'écart entre les aliments disponibles et accessibles et les aliments nécessaires pour une alimentation saine et équilibrée de toutes les populations ». Cette stratégie met l'accent sur les bénéfices multiples liés à la capacité pour les ménages et individus de disposer d'une large variété de produits agricoles pour la consommation, reconnaissant ainsi l'importance de l'aliment comme contributeur clé

d'un bon état nutritionnel. Elle se base aussi sur l'importance de l'agriculture comme moyen d'amélioration des conditions de vie des populations - particulièrement des groupes les plus vulnérables à la malnutrition comme les femmes en âge de procréer – puisqu'il s'agit d'une activité très pratiquée dans les pays en développement, surtout dans les milieux ruraux. Aussi, le bureau régional de la FAO pour l'Afrique a-t-il, dans sa note d'orientation lors de l'atelier de formulation des PNIASA et du PRIASA, formuler les recommandations suivantes de prise en compte de la nutrition dans les programmes d'investissements ainsi que des politiques agricoles.

- 1 **Inclure des objectifs et des indicateurs de nutrition explicites dès la conception des programmes, et, détecter et atténuer les potentiels impacts négatifs**, tout en recherchant des synergies avec les objectifs économiques, sociaux et environnementaux.
- 2 **Analyser le contexte local afin de concevoir des activités qui répondent aux différents types de malnutrition**, (la sous-nutrition chronique ou aiguë, les carences en vitamines et minéraux, l'obésité et les maladies chroniques) ainsi que leurs causes. L'analyse du contexte peut porter sur : les ressources alimentaires potentielles, l'agro-écologie, la saisonnalité de la production et des revenus, l'accès aux ressources productives (notamment la terre), les opportunités de marché et les infrastructures, les rôles spécifiques des hommes et des femmes, les possibilités de collaboration avec d'autres secteurs et programmes, ainsi que les priorités locales.
- 3 **Cibler les personnes vulnérables et améliorer l'équité** par l'approche participative, l'accès aux ressources et l'emploi décent. Les groupes vulnérables peuvent comprendre les petits exploitants, les femmes, les jeunes, les paysans sans terre, les pauvres des zones urbaines, les chômeurs.
- 4 **Collaborer et coordonner l'action avec d'autres secteurs** (santé, environnement, protection sociale, emploi, eau et assainissement, éducation, énergie) et programmes, au moyen de stratégies conjointes ayant des objectifs communs, afin de répondre simultanément aux multiples causes sous-jacentes de la malnutrition.
- 5 **Préserver ou améliorer les ressources naturelles** disponibles (eau, sol, air, climat, biodiversité), essentielles à la subsistance et la résilience des agriculteurs vulnérables ainsi qu'à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Gérer les ressources en eau, en particulier pour réduire les maladies vectorielles et assurer que les sources d'eau soient durables et sûres.
- 6 **Promouvoir l'autonomisation des femmes** en assurant leur accès aux ressources productives, à des activités rémunératrices, aux services de vulgarisation ainsi qu'à l'information, au crédit, à l'emploi et à des technologies qui leur permettent d'économiser du temps et de simplifier les corvées (notamment pour l'eau et l'énergie). Soutenir leur participation à la prise de décisions
- 7 **Faciliter l'augmentation et la diversification de la production de cultures riches en nutriments et de l'élevage à petite échelle** (par exemple produits horticoles, légumineuses, production animale et aquaculture, plantes cultivées sous-utilisées/oubliées et cultures biofortifiées). Les systèmes de production diversifiés sont importants pour les producteurs vulnérables car ils permettent de faire face aux chocs liés au climat et aux variations de prix, d'avoir une alimentation variée, de réduire les fluctuations saisonnières des revenus et des régimes alimentaires ainsi que de générer davantage des revenus mieux répartis entre les hommes et les femmes.
- 8 **Améliorer les techniques de transformation et de stockage** afin de réduire les pertes post-récoltes, d'augmenter la conservation et la disponibilité des aliments au-delà des saisons, tout en préservant leur valeur nutritionnelle et en assurant leur innocuité. Les processus de transformation respectueux des enjeux nutritionnels peuvent rendre les aliments sains faciles à préparer.
- 9 **Étendre les marchés et favoriser leur accès aux groupes vulnérables, en particulier pour la commercialisation d'aliments riches en nutriments** et autres productions pour lesquelles ces derniers ont un avantage comparatif en tant que producteurs. Cela peut fonctionner grâce à des techniques innovantes de promotion (telles que le marketing fondé sur le contenu nutritionnel), des activités générant de la valeur ajoutée, un accès aux informations sur les prix, et le renforcement d'associations d'agriculteurs.
- 10 **Assurer la promotion de la nutrition et une éducation nutritionnelle** orientée sur les enjeux de l'alimentation et les systèmes alimentaires durables. Ces activités doivent s'appuyer sur les connaissances, les comportements et les pratiques locales. Les connaissances en matière de nutrition peuvent renforcer l'impact de la production et des revenus des ménages ruraux, surtout pour les femmes et les jeunes enfants, et accroître la demande en aliments riches en nutriments au sein de l'ensemble de la population.



En cohérence avec les PNIASA et LEPRIASA, les acteurs de la mise en œuvre du Programme de Productivité agricole en Afrique de l'Ouest, financièrement facilité par la Banque Mondiale et techniquement coordonné par le CORAF, veulent se doter d'une stratégie de pratique de l'agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition. Aussi, a-t-il été envisagé dans la formulation du financement additionnel au PPAAO 1C de mieux traiter de la prise en compte des questions de nutrition dans la conduite des activités. Les présents termes de références sont proposés pour le développement d'une stratégie qui va guider les pays.

Objectifs

L'objectif global de développement d'une stratégie de pratique d'une agriculture et des systèmes alimentaires sensibles à la nutrition est d'assurer une contribution du PPAAO à l'atteinte du second objectif de développement durable (ODD) des nations unies. De façon spécifique, il s'agira de doter les pays du PPAAO d'un cadre d'intervention sur les questions de la nutrition.

Résultats

Le principal résultat attendu de ce travail est un document de référence dont se serviront les pays du PPAAO pour traiter efficacement de la prise en compte de la nutrition dans la pratique de l'agriculture et des systèmes alimentaires.

Tâches à effectuer

Sur la base des recommandations du bureau régional de la FAO, ci-dessus énumérées, le consultant devra effectuer :

-) Une revue documentaire ;
-) Une consultation des stratégies et politiques nationales de 3 pays de la CEDEAO sur les questions de prise en compte de la nutrition dans la pratique de l'agriculture et des systèmes alimentaires ;

-)] Une consultation de quelques institutions régionales ou internationales traitant des questions de nutrition ;
-)] Elaboration d'une stratégie alignée sur les orientations internationales mais adaptée au contexte et approche de mise en œuvre du PPAAO ;
-)] Elaboration de fiche d'indicateurs d'atteinte des objectifs fixés ;
-)] Présentation de la stratégie aux acteurs de la région en vue de son approbation.

Profil du consultant

La personne ressource recherchée pour le présent travail devrait avoir :

1. Un diplôme universitaires d'un niveau minimum de master en nutrition/diététique ou disciplines connexes et de préférence un niveau doctorat dans ces domaines ;
2. Une bonne connaissance des défis de nutrition de la région ouest africaine ;
3. Une solide expérience dans la promotion des standards de nutrition ;
4. Une bonne connaissance des stratégies d'atteinte du second ODD ;
5. Une bonne compréhension de l'impact des pratiques agricoles et des systèmes alimentaires sur la qualité nutritionnelle de la population de la région ouest africaine.

Durée de la consultation

La présente mission de consultation est estimée à 25 Homme-Jours de travail effectif sur une période de deux mois à compter de la date de signature de contrat.

Rémunération

En conformité avec la politique du CORAF/WECARD sur les rémunérations pour services rendus, le prestataire recevra une rémunération correspondant à sa qualification et à son niveau d'expérience. Les modalités de paiement seront spécifiées dans le contrat de prestation de service qui sera signé entre le prestataire et le CORAF/WECARD.